

- les sciences physiques sont des sciences expérimentales, l'aspect expérimental de leur enseignement doit être valorisé et validé ;
- des mesures urgentes doivent être prises pour pallier la désaffection des étudiants pour les concours d'enseignement (essentiellement pour les disciplines scientifiques,...)...

En concluant ce rapide compte rendu, il nous est à nouveau agréable de remercier la Société Française de Physique d'avoir bien voulu accepter de nous associer à ses réflexions.

André DURUPHY,
Secrétaire Général de l'U.d.P.

Enseigner la physique... un défi

Enseigner la Physique dans les collèges et les lycées en 1985 apparaît effectivement comme un défi, ou plus exactement constitue un ensemble de défis.

Devant l'étendue des domaines que recouvre la Physique aujourd'hui, le premier défi provient du choix des thèmes à aborder dans nos classes ; tout ne pouvant être envisagé, que traiter ? que sacrifier ? Quelle place donner aux « sciences historiques » telles que l'Astronomie, l'Optique, la Mécanique rationnelle et quelle place faire aux découvertes récentes et aux disciplines en perpétuelle évolution telles que l'électronique, la physique des matériaux, la physique nucléaire.

Face à l'hétérogénéité des élèves fréquentant nos classes, quels objectifs fixer à notre enseignement ? Doit-il s'efforcer d'intéresser à tout prix son auditoire, doit-il essentiellement préparer les futurs physiciens, les futurs ingénieurs de demain, doit-il apprendre plutôt, à mieux comprendre le monde technologique dans lequel nous vivons. Ces questions doivent être posées à l'heure où de nouveaux programmes sont à l'étude. Les conclusions de la Commission Lagarrigue sont-elles encore d'actualité ? Un sondage récent montre que 15 % des jeunes de 15 à 18 ans considère la physique - chimie comme inutile (19 % pour la musique, 6 % pour les sciences naturelles, 30 % pour la technologie,...).

La physique est par nature une science expérimentale, quelle place doit-on et peut-on donner à l'expérience dans nos cours ? Quelles méthodes pédagogiques doit-on alors développer ? Quelle évaluation mettre en place pour valider cet aspect expérimental de notre enseignement ? Notre enseignement n'est-il pas trop dogmatique ? trop théorique ?

Enfin pour conclure et parce que c'est un problème de plus en plus crucial, quels enseignants pour les Sciences physiques ? Le métier, ou plus exactement la matière n'attire plus.

Deux chiffres : en 1983, en Lettres Modernes 3 276 candidats présents aux épreuves pour 234 postes, en Sciences physiques 986 candidats pour 360 postes. Les données sont pour 1984 encore plus alarmantes : 610 candidats pour 360 postes et 220 reçus...

Il apparaît urgent, pour notre système scolaire, de former un plus grand nombre de scientifiques... c'est aussi un des défis des années à venir...

Voilà quelques-unes des questions que nous nous posons à l'Union des Physiciens, j'espère que cette table ronde nous permettra d'entrevoir l'esquisse de premières réponses.

André DURUPHY,

Secrétaire Général de l'U.d.P.

A propos des Annales Vuibert

Nous vous rappelons que les annales des problèmes de physique du Baccalauréat de l'enseignement général sont éditées et distribuées GRACIEUSEMENT par la LIBRAIRIE VUIBERT à tous nos abonnés ayant réglé leur cotisation au cours du 1^{er} trimestre de la période d'abonnement.

LE TRÉSORIER.

Propositions de l'U.d.P.

**POUR LA CREATION D'UNE FORMATION LOURDE DE RECYCLAGE
DE PROFESSEURS DE SCIENCES PHYSIQUES « GENERALISTES »
EN PROFESSEURS DE SCIENCES PHYSIQUES APPLIQUEES**

(SUITE)

Les propositions que nous avons publiées dans le bulletin n° 677 nous ont valu un très nombreux courrier.

Les professeurs qui nous écrivent sont tous d'accord avec ces propositions, ce qui en montre la nécessité. Certains demandent, déjà, comment s'inscrire à ces stages... Malheureusement les responsables du Ministère n'ont pas encore répondu à nos demandes et l'Inspection Générale y est défavorable.

Il convient d'ajouter dans les professeurs concernés par ces stages, les adjoints d'enseignement. Nous vous demandons d'excuser ce qui n'est qu'un oubli regrettable.